



Extrait du FSU 26

<http://fsu26.fsu.fr/SOUTIEN-DE-LA-FSU-AUX-PERSONNELS-CONFRONTES-A-LA-VIOLENCE-DANS-LEUR-METIER.html>

# SOUTIEN DE LA FSU AUX PERSONNELS CONFRONTÉS À LA VIOLENCE DANS LEUR MÉTIER

- Actions -  
Date de mise en ligne : samedi 27 octobre 2018

## Description :

La FSU apporte son soutien à tous les personnels de l'éducation qui, confrontés à des phénomènes de violence dans l'exercice de leur métier, sont trop souvent laissés seuls, trop peu accompagnés et trop peu soutenus...

---

Copyright © FSU 26 - Tous droits réservés

---

La FSU apporte son soutien à tous les personnels de l'éducation qui, confrontés à des phénomènes de violence dans l'exercice de leur métier, sont trop souvent laissés seuls, trop peu accompagnés et trop peu soutenus.

La FSU exige que l'administration les soutienne et leur offre la protection fonctionnelle à laquelle ils/elles ont droit ainsi que l'accompagnement nécessaire.

A travers les témoignages exprimés sur les réseaux sociaux comme ceux recueillis régulièrement par les militant-es de la FSU, ce qui ressort fortement est le sentiment d'abandon, le déni de l'institution, les méfaits d'un mode de management fondé sur des indicateurs de performance.

Les annonces faites par le Ministre le 26 octobre semblent bien décalées par rapport à l'exercice quotidien du métier.

En plaçant uniquement les réponses sur le plan sécuritaire, elles ne répondent pas aux problèmes de fond exposés par les personnels.

Pour la FSU, il est indispensable de prendre les sanctions adaptées quand ces violences relèvent d'agressions et de menaces explicites mais il est tout aussi nécessaire de donner les moyens aux équipes éducatives de prévenir ces violences.

Les problèmes de fond ne pourront être traités que par des mesures éducatives confortées et renforcées et par l'implantation dans les établissements d'équipes pluri-professionnelles.

La FSU rappelle qu'Education nationale a la responsabilité de l'éducation de tous les jeunes. Elle se doit de donner les moyens aux équipes d'enseigner dans de bonnes conditions afin que tous les jeunes accèdent à des savoirs ambitieux.

Il est par conséquent nécessaire de s'appuyer sur l'expertise des personnels, d'entendre leurs demandes, de conforter leurs actions d'enseignement, de donner aussi davantage de moyens en nombre d'emplois, de formation et de temps de travail collectif.

**Sur tous ces aspects essentiels, le Ministre reste silencieux. Et les choix faits, alors qu'il s'apprête à supprimer des postes et de mettre en place des réformes qui augmenteront les effectifs par classe, ne répondent pas à l'objectif impératif d'éducation pour tous les jeunes.**